

Rapport annuel : présenté à la Assemblée générale de 1919 à Bâle

Autor(en): **Delachaux, Th.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art**

Band (Jahr): - **(1919)**

Heft 8-9

PDF erstellt am: **10.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-624377>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

RAPPORT ANNUEL

présenté à l'Assemblée générale de 1919 à Bâle.

Cette fois enfin nous nous réunissons sous le signe de la Paix après tant d'années passées dans l'angoisse et l'attente d'événements terribles; malgré cela nous vivons encore une époque troublée et les esprits agités n'ont pas encore eu le loisir de se calmer: nos hôtes ici même, viennent encore d'en faire l'expérience. Des idées nouvelles surgissent de tous côtés et notre société elle-même ne restera pas en dehors de ce mouvement général: ce sont des préoccupations sociales d'un côté et de l'autre des préoccupations commerciales que nous aurons à préciser plus loin.

État de la Société. — Le nombre des membres actifs s'est accru sensiblement par la réception des candidats de l'an dernier; il est actuellement de 530. Nous avons cependant à déplorer la mort de plusieurs de nos camarades et l'un de ceux-mêmes que l'Assemblée dernière inscrivait au tableau de ses membres d'honneur, je veux parler du sculpteur *Richard Kissling*, Adrien Lachenal membre d'honneur. Nos collègues sont: R. Tschan, peintre, Hans Neuenschwander, Paul Huguenin, William Müller.

Les membres passifs sont au nombre de 397, chiffre sensiblement égal à celui des années précédentes. Nous ne saurions trop engager toutes les sections à s'efforcer d'augmenter le nombre de leurs membres passifs de façon à intéresser toujours davantage le public aux événements artistiques chez nous et afin d'augmenter les ressources des sections et en même temps celles de la Caisse centrale.

Nous avons eu le regret d'enregistrer la disparition d'une de nos sections; c'est celle du Valais. Il est vrai que depuis un temps assez long elle ne comptait que juste le nombre nécessaire à l'existence d'une section, de sorte que par la démission d'un seul membre elle s'est trouvée dissoute *ipso facto*. Le Valais ne semble pas, du moins pour le moment, une terre propice à la vie d'une section. S'il est un paradis pour l'artiste au point de vue de son travail,

il n'offre par contre aucun centre d'expositions et pas de marché, en outre les distances sont grandes et les artistes s'y réunissent difficilement.

Le nombre des sections est donc actuellement de 13.

Le *Comité central* reconstitué et complété depuis l'année dernière s'est réuni à deux reprises dont l'une fut l'occasion d'une séance de deux jours à Langenthal. Nous devons cette innovation à nos chemins de fer fédéraux et à leurs horaires parcimonieux, espérons que de ce côté aussi, les améliorations iront en augmentant rapidement. Les questions que le Comité central eut à examiner pendant l'exercice écoulé sont pour la plupart à l'ordre du jour de la séance de ce jour, aussi ne ferons-nous que les résumer rapidement.

La première qu'il eut à étudier au commencement de l'exercice fut celle du projet de loi sur les droits d'auteurs. Nous avons fait élaborer une lettre adressée à nos autorités fédérales par notre ancien secrétaire, M. C.-A. Loosli. Ce dernier était qualifié tout spécialement pour ce travail, ayant été notre représentant dans les diverses Commissions préparatoires. Cette lettre, parue dans notre Journal, a été soumise à la Commission d'études des Chambres. Elle sera envoyée en temps et lieu à tous les membres des Chambres lorsque la loi sera discutée définitivement. En attendant, nous avons obtenu gain de cause pour les artistes au sein de la Commission.

L'Estampe de cette année a été confiée à E.-G. Ruegg, de Zurich, dont la réputation comme artiste graphique n'est plus à faire. La composition qu'il a faite dans ce but est intitulée *Mélanchole* et fait une suite en tous points digne des estampes précédentes.

Quant à la *Caisse centrale*, vous avez pu examiner les comptes dans le dernier numéro de *l'Art suisse* et notre trésorier central ne manquera pas de vous en faire un tableau des plus noirs. Nos comptes sont en effet beaucoup moins brillants que ces années passées, tout augmentant sauf nos ressources. Espérons cependant que cet état de choses n'est que passager et que nous reviendrons promptement à une situation meilleure.

La question d'une *assurance maladie* qui devait être étudiée par le Comité central est près de trouver sa solution d'une façon très heureuse et très avantageuse pour nous par le fait que la Caisse de secours pour artistes suisses est

prête à assumer cette tâche à des conditions tout à fait favorables pour nous.

Cette année notre Société devait avoir son *exposition* d'ensemble, qui habituellement alternait avec le Salon fédéral. Par le fait que ce dernier n'a pas eu lieu l'an dernier comme cela aurait dû être en temps normal, nous nous trouvons cette année en compétition avec lui. Nous avons tout lieu de croire que ces deux expositions ne se nuiront pas et nous souhaitons que notre exposition d'automne à Zurich sera appréciée autant par nos artistes que par le public.

Le Comité central a suivi de près l'éventualité d'une exposition d'Art suisse à New-York, qui devait avoir lieu, dans l'idée de ses organisateurs, cette année même. Cependant la chose était trop précipitée et nous devons renvoyer cette éventualité à plus tard pour permettre une préparation sérieuse d'une entreprise que nous ne pourrions pas faire par nos seuls moyens. A cette question se rattache directement celle de l'*Exportation* dont la meilleure solution sera certainement une exposition aux États-Unis. Quant au marché de l'Amérique du Sud nous ne devons pas y compter beaucoup pour le moment à cause de la mentalité spéciale du public des grandes républiques latines.

Le Comité central a adressé au sujet du *Crédit fédéral* des Beaux-Arts une demande au Département de l'Intérieur tendant à ce que ce crédit soit porté à fr. 250.000.—. Il est en effet inadmissible que ce crédit continue à rester à ce chiffre dérisoire de fr. 60.000,— ou même qu'il ne soit reporté qu'aux fr. 100.000,— normalement établis avant la guerre.

Les Bâlois nous ont donné le bon exemple et nous souhaitons que leur budget des Beaux-Arts de fr. 30.000,— trouvera dans les autres cantons des imitateurs nombreux.

Un signe des temps est la proposition de notre ancien président central, M. G. Jeanneret, appuyée par la section de Neuchâtel. Elle demande une organisation des forces intellectuelles capable de collaborer aux lois nouvelles. Le prolétariat est une force parce qu'il est organisé, le travail intellectuel, lui, ne l'est pas et c'est la tâche que M. Jeanneret voudrait que notre Société

assume en créant un lien entre les diverses sociétés et corporations intellectuelles.

Enfin le Comité central eut à repourvoir le poste de son secrétaire démissionnaire, auquel l'état de sa santé et ses occupations professionnelles ne permettraient décidément plus de remplir cette charge. C'est donc le Dr A. Keiser, de Zurich, qui reprendra dès maintenant les fonctions occupées depuis 1912 par M. Delachaux.

Disons encore deux mots à propos du numéro spécial de cet été. En principe nous avons décidé de publier en été un numéro spécial illustré dont le premier a été consacré l'an dernier à notre regretté maître Ferdinand Hodler. Malheureusement les frais de publication de ce genre sont devenus si onéreux que nous ne pouvons plus penser à une plaquette de cette importance et nous devons nous contenter d'un numéro plus modeste.

N'oublions pas de remercier ici les correspondants de sections qui ont bien voulu nous envoyer régulièrement des correspondances et nous engageons ceux qui sont restés muets de bien vouloir prendre exemple sur les premiers.

Souhaitons que, maintenant qu'une ère de paix commence, les arts pourront de nouveau se développer normalement en Suisse, espérons aussi que nos dirigeants seront toujours plus persuadés du fait que l'Art n'est pas un luxe, même dans une république, mais qu'il est bien un des facteurs de culture les plus importants et que par conséquent il mérite quelques petits sacrifices.

Th. Delachaux.



Procès-verbal de l'Assemblée des délégués

le vendredi 15 août 1919, à Bâle.

La séance est constituée à 2 h. 40 dans une des salles de la Kunsthalle, sous la présidence de M. Röthlisberger, président central, qui, après avoir déclaré la séance ouverte, souhaite la bienvenue aux délégués et salue respectueusement la mémoire de nos membres honoraires disparus, MM. Adrien Lachenal et Richard